

U.F.R. LETTRES ET LANGUES

« Arts, Lettres et Langues »

Licence de Sciences du Langage

Année Universitaire 2018-2019

----- *Document à lire attentivement et à conserver* -----

I - Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

II - Présentation générale des études

A - Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique

Les examens

B - Le système LMD

B1 - Les diplômes

B2 - Le schéma type d'un diplôme

B3 - le CERCIP

B4 - Le MOBIL

C - Les stages

D - Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

E - La mobilité étudiante

F - Les Clés de la réussite

III- Les études de Sciences du Langage

A- Présentation de la filière

A1 - Renseignements pratiques

A2 - Organisation des études

A3 - Débouchés de la filière

B- Présentation de la Licence de Sciences du Langage

B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

L'accès au rattrapage est de droit pour les étudiants ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 8/20

B2- Présentation de la Licence 1^{ère} année (L1)

B2.1- Maquette de L1 S1

B2.2- Descriptif des enseignements de L1 S1

B2.3- Modalités de contrôle de connaissances du L1 S1

B2.4- Maquette du L1 S2

B2.5- Descriptif des enseignements de L1 S2

B2.6- Modalités de contrôle des connaissances de L1 S2

B3- Présentation de la Licence 2^{ème} année (L2)

B3.1- Maquette de L2 S3

B3.2- Descriptif des enseignements de L2 S3

B3.3- Modalités de contrôle de connaissances du L2 S3

B3.4- Maquette du L2 S4

B3.5- Descriptif des enseignements de L2 S4

B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de L2 S4

B4- Présentation de la Licence 3^{ème} année (L3)

B4.1- Maquette de L3 S5

B4.2- Descriptif des enseignements de L3 S5

B4.3- Modalités de contrôle de connaissances du L3 S5

B4.4- Maquette du L3 S6

B4.5- Descriptif des enseignements de L3 S6

B4.6- Modalités de contrôle des connaissances de L3 S6

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 3 au 7 septembre 2018
Inscriptions pédagogiques	Du 3 au 5 septembre 2018
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 17 septembre 2018
Pause pédagogique	Du 29 octobre au 4 novembre 2018
Journée Insertion Professionnelle	Jeudi 15 novembre 2018
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019
Examens du 1 ^{er} semestre	<i>Du 17 Décembre au 21 Décembre 2018 inclus pour les L3 LEA</i> Du 7 janvier 2019 au 18 janvier 2019 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 21 janvier 2019
Pause pédagogique	Du 18 au 22 février 2019
Vacances de printemps	Du 8 au 21 avril 2019
Examens du 2 nd semestre	Du 13 au 24 mai 2019 inclus
Rattrapages	Du 17 au 28 juin 2019 inclus

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 28 000 étudiants inscrits en 2017-2018 dont **3300** à la Faculté de Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144. Tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138. Tél : 02 47 36 68 35. Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières		
Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48 - RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr murielle.launay@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais - Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58 - RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64 - RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 - RDC	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Modules libres</u>		
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58 - RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
	Bureau 207 - 2 ^{ème} étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et p dagogique

Apr s votre inscription administrative   l'Universit , vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et   **chaque semestre**, vous inscrire p dagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirig s (TD) et le cas  ch ant les travaux pratiques (TP).

Cette proc dure d termine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit imp rativement avoir lieu pendant la p riode d finie par les services universitaires.

Tout  tudiant qui n'aura pas r alis  son inscription p dagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autoris    se pr senter aux examens.

L'inscription p dagogique se fait via le web sur votre Environnement Num rique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou aupr s de votre secr tariat p dagogique.

Les examens

Les  valuations se font par un **contr le continu** tout au long de l'ann e qui peut  tre associ    un **examen terminal**   la fin de chaque semestre.

La pr sence aux travaux dirig s (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contr le d'assiduit  des  tudiants est syst matiquement effectu  par les enseignants.

Toute absence   une s ance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat m dical   votre service de scolarit  **dans un d lai de 8 jours**.

L'absence non justifi e aux s ances de TD et de TP a des cons quences graves. Elle entra ne automatiquement la mention "absence injustifi e" (ABI) sur le relev  de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les  tudiants boursiers doivent  tre pr sents aux cours et aux examens, m me en cas de r orientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois per us.

► R gime particulier

Dans le cadre du « **R gime Sp cial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines cat gories d' tudiants (*par exemple les salari s, en situation de handicap, charg s de famille, ...*) peuvent demander    tre dispens s du contr le continu.

Le R.S.E comprend **des am nagements d' tudes (emploi du temps, dispense d'assiduit  en TD, am nagement d'examens)**.

Les  tudiants qui souhaitent b n ficier du r gime sp cial d' tudes devront en faire la demande **avant le 28 septembre 2018**. Les modalit s d taill es et la proc dure sont consultables sur le site internet de l'Universit  dans la rubrique Formations/R gime Sp cial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fond  sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en cr dits europ ens commune   l'ensemble de l'espace europ en : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux  tudiants une grande modularit  favorisant l' laboration d'un parcours individualis .

La d livrance des dipl mes donne lieu   un suppl ment au dipl me, c'est- -dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l' tudiant. Le suppl ment au dipl me a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilit  des  tudiants.

B1- Les dipl mes

■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s.

Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par  en 2 ans apr s la Licence, il est structur  en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1^{ re} et 2^{ me} ann es).

■ **Le Doctorat** : pr par  en 3 ans apr s le Master. Il est d livr  apr s la soutenance d'une th se.

B2- Le schéma type d'un diplôme de Licence

Grâce à la nouvelle offre de formation, l'étudiant de licence pourra construire son parcours avec différentes disciplines, et **un fonctionnement par modules**. Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- faciliter la réorientation des étudiants,
- permettre à l'étudiant de se spécialiser de façon progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant à chaque étudiant en licence de renforcer sa culture, d'accroître son ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.

Un étudiant en première année aura donc la possibilité de moduler les enseignements qu'il suivra, en choisissant :

MODULE 1 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 2 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 3 : Autre discipline

MODULE 4 : Compétences transversales (langues, outils documentaires, compétences numériques, etc...)

B3- Les Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)

Cette unité **OBLIGATOIRE** est proposée dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 crédits européens.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'année universitaire (*Cf. maquette d'enseignement*).

Les étudiants inscrits en double-licence sont dispensés des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif seront consultables sur le site étudiant début septembre.

B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5)
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conférences métiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises, ... Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines expériences (jobs étudiants, activités associatives).



Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL. Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, mais dans tous les cas le cadre du MOBIL ou du CERCIP.**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'année
- Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider à cibler les bonnes entreprises, préparer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour découvrir un secteur d'activités ou un métier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour être visible des recruteurs partenaires
- Contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université de Tours
- Être informé.e des événements à ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



D- Le Certificat de Comp tences en Langues de l'Enseignement Sup rieur : CLES



Le CLES est une certification en langue accr dit e par le Minist re de l'Education Nationale. Il correspond au cadre europ en commun de r f rence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les comp tences op rationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilit   tudiante et vise   promouvoir l'apprentissage des langues.

Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseill e car c'est un atout sur votre CV.

Retrouvez les informations d taill es sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/Acqu rir des comp tences suppl mentaires/Certification en langues  trang res](http://www.univ-tours.fr/formations/Acqu rir_des_comp tences_suppl mentaires/Certification_en_langues_ trang res)

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses  tudes   l' tranger est une exp rience forte qui valorise votre formation, votre capacit  d'autonomie et votre capacit  d'adaptation intellectuelle.

L'Universit  de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2 me ann e d' tudes et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un s jour d'un semestre ou d'une ann e universitaire compl te au sein d'une Universit  europ enne partenaire (200 Universit s possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Universit  de Tours a des partenariats avec des Universit s am ricaines, canadiennes anglophones, qu b coises et selon les fili res : australiennes, japonaises, argentes,...

La mobilit  est soumise   un dossier de s lection.

Afin de vous aider   pr parer votre mobilit , l'Universit  met   votre disposition :

- Des pages d'informations sur les  tudes et stages   l' tranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des r unions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP sp cifique intitul e « Pr parer sa mobilit  internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre  tudiants fran ais et internationaux dans les diff rents centres de ressources en langues de l'universit 

Vous pouvez b n ficier d'aides financi res   la mobilit 

Elles sont vari es et d pendent du programme choisi. Elles peuvent  tre attribu es par le Minist re, l'Europe, l'Universit , le Conseil R gional,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'universit  organise chaque semestre diff rents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre   bien apprendre », « Etre plus performant au moment des examens », « Assurer la pr sentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent  galement donner un point MOBIL.



Pour en savoir plus, consultez la page « Les cl s de la r ussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - M l : clesdelareussite@univ-tours.fr

III- Les Etudes de Sciences du Langage

A- PRESENTATION DE LA FILIERE DE SCIENCES DU LANGAGE

Responsables du d partement : **Philippe PREVOST et Philippe PLANCHON**

Secr tariat du d partement : St phanie FUSEAU – Bureau 23 (rez-de-chauss e).

Courriel : stephanie.fuseau@univ-tours.fr

T l. : 02.47.36.66.34

Horaires d'ouverture au public du secr tariat

lundi-mardi-mercredi-jeudi : 9h-11h30 / 13h30-16h30 - vendredi 9h-11h30

LES ENSEIGNANTS DE SCIENCES DU LANGAGE :

- C. dos SANTOS, Ma tre de Conf rences de Linguistique. Sp cialit  : Psycholinguistique, phonologie, lexicque.
Bureau 24. T l. : 02.47.36.66.84 christophe.dossantos@univ-tours.fr
- S. FERRE, Ma tre de Conf rences de Linguistique. Sp cialit  : Psycholinguistique, phon tique, phonologie.
Bureau 24. T l. : 02.47.36.66.84 sandrine.ferre@univ-tours.fr
- N. LAMPITELLI, Ma tre de Conf rences de Linguistique. Sp cialit  : Phonologie, morphologie.
Bureau 27. T l. : 02.47.36. 68.72 nicola.lampitelli@univ-tours.fr
- S. OSU, Professeur de linguistique. Sp cialit  :  nonciation.
Bureau 27. T l. : 02.47.36. 68.72 sylvester.osu@univ-tours.fr
- P. PLANCHON, Ma tre de Conf rences de Linguistique. Sp cialit  : S mantique et  nonciation.
Bureau 27. T l. : 02.47.36. 68.72 philippe.planchon@univ-tours.fr
- P. PREVOST, Professeur de Linguistique. Sp cialit  : Psycholinguistique, syntaxe.
Bureau 24. T l. : 02.47.36.67.98 philippe.prevost@univ-tours.fr
- L. TULLER, Professeur de Linguistique. Sp cialit  : Psycholinguistique, syntaxe.
Bureau 24. T l. : 02.47.36.67.98 tuller@univ-tours.fr
- R. ZEBIB, Ma tre de Conf rences de Linguistique. Sp cialit  : Psycholinguistique, interface langage et cognition, langage  crit.
Bureau 24. T l. : 02.47.36.67.98 racha.zebib@univ-tours.fr

Responsables d'ann es :

Responsable de L1 : R. Zebib (bureau 24)

Responsable de L2 : S. Ferr  (bureau 24)

Responsable de L3 : N. Lampitelli (bureau 24)

Responsable Erasmus : L. Tuller (bureau 24)

B - PRESENTATION DE LA LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE

L'objectif principal de la mention Sciences du Langage est de permettre   l' tudiant d'acqu rir une connaissance approfondie du fonctionnement du langage et des langues. Cette mention s'adresse donc   diff rents publics dont la formation n cessite cette compr hension des ph nom nes langagiers. Dans cette perspective, cette formation permettra   l' tudiant de :

- o D velopper des comp tences d'analyse et de r flexion lui permettant de comprendre et de ma triser diff rents types d'approche du langage et des langues ;
- o Acqu rir des m thodes de travail n cessaires   ces capacit s d'analyse et de r flexion et, par ce biais, favoriser l' laboration d'un esprit critique fondamental   l'adaptabilit  universitaire et professionnelle ;
- o Construire et pr ciser son objectif professionnel au travers de questionnements syst matiques et diversifi s et de la mise en place progressive de l'autonomie n cessaire   l'ind pendance professionnelle.

Cette Licence a pour objectif de former des  tudiants autonomes et ayant une bonne connaissance de leur domaine d'application. Ceci est un atout pour l'insertion professionnelle de nos  tudiants qui sont experts dans une discipline riche et qui offre de nombreux d bouch s. Cette formation ne forme pas uniquement des chercheurs et des enseignants, mais surtout des futurs actifs, tant dans le secteur public que priv .

Les comp tences que l' tudiant va d velopper au cours de cette formation sont de deux ordres : des comp tences sp cifiques, i.e. disciplinaires (connaissances th oriques et appliqu es dans le domaine des Sciences du Langage qui lui permettront de devenir un expert dans ce domaine et ainsi d'ouvrir des d bouch s vari s), et des comp tences plus transversales (qui seront acquises par les contenus des enseignements et la m thodologie propre   chaque th matique). Ces comp tences transversales rel vent de capacit s plus g n rales acquises au sein des formations universitaires permettant d'analyser une probl matique et de d velopper un raisonnement argument .

- o Connaissances g n rales th oriques et appliqu es en sciences du langage et dans des domaines connexes
- o Mise en place progressive de sp cialisations dans divers domaines ouvrant sur un d bouch  professionnel, per ues comme un corr lat n cessaire   la formation de base.
- o Capacit s d'analyse
- o Esprit critique
- o Construction du raisonnement scientifique
- o Autonomie et ind pendance professionnelle (i.e. savoir trouver des ressources -personnes ou moyens- aidant   la mise en  uvre de son activit )
- o Acquisition de m thodes d'analyse
- o M thodologie du travail universitaire et de la discipline
- o Capacit  organisationnelle
- o Enjeux sociaux des pratiques langagi res (i.e. adaptation de la langue au contexte)

Dans sa configuration actuelle, cette licence offre trois grands types d'orientation : une orientation enseignement, une orientation entreprise et une orientation recherche.

1. Pour la partie enseignement, notre licence a la sp cificit  d'anticiper la formation de trois types d'enseignants : des professeurs des  coles, des enseignants sp cialis s, mais aussi des enseignants form s pour l'accueil des primo-arrivants. Il est ici important de pr ciser que notre licence constitue un premier pas pr paratoire vers les m tiers de l'enseignement, et est construite comme une  tape avant un Master Enseignement.

- o Concernant le professorat des  coles, les objectifs des premi res ann es d' cole sont essentiellement d'ordre linguistique. L'enseignant doit donc avoir une connaissance pr cise des structures des langues et du fonctionnement du langage oral et  crit. Cette comp tence se retrouve dans tous les EP des modules 1 et 2. Par ailleurs, une des missions de l'enseignant (Annexe III, BO n 43 du 24 novembre 1994) est de savoir reconnaître un d veloppement ordinaire d'un d veloppement atypique. Nombre d'EP enseign s dans les modules disciplinaires tout au long de la licence (Acquisition 1 et 2, Linguistique appliqu e 1 et 2, Fran ais parl , Langage  crit 1 et 2, Outils linguistiques) concourent   former ces futurs enseignants.

- o Un enseignant sp cialis  a pour mission d'accueillir et d'encadrer des enfants souffrant de handicaps, dont des handicaps langagiers, mais aussi de proposer un enseignement adapt  permettant une  volution tant sur le plan langagier que scolaire. Il doit donc acqu rir des connaissances approfondies du fonctionnement du langage, des langues, ainsi qu'une bonne compr hension des d ficits des enfants. Les EP pr parant la future formation de ces enseignants sont identiques   celles pour le professorat des  coles.
- o Les enseignants accueillant des  l ves primo-arrivants doivent avoir des comp tences sp cifiques sur les langues et leur diversit . La majeure associ e   la mineure Langues va ainsi leur permettre de savoir comment la langue des primo-arrivants fonctionne, et en quoi son syst me linguistique diverge de celui de la langue du pays d'arriv e (en l'occurrence le fran ais) de par l' quilibre des enseignements appliqu s et fondamentaux, de la formation   d'autres langues, de l' tude de syst mes linguistiques particuliers (EP Linguistique autre langue A et B), et de la formation   la compr hension de la diversit  des langues du monde (EP Typologie 1, 2 et 3 et EP Enqu tes de terrain).

2. Pour l'orientation Entreprise, il s'agit de donner la possibilit  aux  tudiants de r pondre   une offre croissante d'entreprises nationales et internationales priv es et d'organismes d'Etat fran ais et europ ens. Le niveau requis en expertise linguistique  tant de plus en plus exigeant, et les demandes  tant tr s variables mais aussi tr s pr cises, les  tudiants doivent avoir des cl s de formations et d'adaptation vari es. Ainsi, les EP des modules 1 et 2 offrent un niveau d'excellence dans la connaissance de la diversit  des composantes du langage, l'acquisition du recul n cessaire   l'utilisation et   la compr hension de la langue dans une perspective d'entreprise (tous les EP de linguistique fondamentale), et un processus d'autonomisation vis- -vis de l'objet d' tude (EP Outils Linguistiques). En outre, l'ajout d'une seconde langue vivante (EP Langue B) est un compl ment indispensable   l'objectif de formation en donnant la possibilit  de travailler dans une dimension internationale.

3. Pour ce qui est de l'orientation Recherche, elle concerne les  tudiants souhaitant acc der   une autre dimension de l'approche et de l' tude des langues, acqu rir la capacit    appliquer la linguistique   des domaines vari s et explorer de fa on approfondie des questions interdisciplinaires. L'association des EP des modules 1 et 2 d s la premi re ann e de la Licence permet de former de fa on progressive des  tudiants capables d'avoir une r flexion avanc e sur le fonctionnement des langues et du langage et de pr parer l'int gration   un Master de Linguistique.

- o Les  tudiants de notre licence s'orientent de fait principalement vers ces trois grands types d'orientations. S'ajoutent   cela, des orientations vers les m tiers de la communication, de l'interpr tariat et de l'enseignement de la langue des signes fran aise, mais  galement vers le traitement automatique des langues, et de fa on plus g n rale vers les m tiers li s   l'encadrement des personnes avec handicap et li s   l'Humain (les  tudiants candidatent et acc dent fr quemment   des Masters de sp cialit s diverses : Masters en Communication, en S miologie, en Linguistique Appliqu e, en Pathologies et Troubles du Langage, en Interpr tariat en Langues des Signes (LSF), en Gestion et Promotion de la Sant , entre autres). Les Sciences du Langage offrent en effet une palette de d bouch s (en plus des plus traditionnels comme l'enseignement et la recherche), parfois, il est vrai, peu connus, mais tout   fait r els : communication, publicit , consultanat, analyses linguistiques pour les entreprises, mais aussi synth se et reconnaissance vocale, enseignement sp cialis ,... (de grandes entreprises fran aises et  trang res, comme Orange, Canal+, EDF, la SNCF, SYSTRAN, Google, Amazon, Intel Corp., Nuance Communication entre autres, offrent r guli rement des emplois solides   des linguistes). La maquette des enseignements a  t  enti rement construite dans le but de permettre   nos  tudiants de r pondre   ces divers d bouch s.

B1- Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et r gles de passage de l'Universit  de Tours applicables aux  tudiants de Licence

Les pr sentes r gles communes de contr le des connaissances s'inscrivent dans le cadre r glementaire national.

Celles-ci font l'objet d'un affichage   chaque d but d'ann e universitaire. Les modalit s de contr le doivent  tre arr t es dans chaque  tablissement **au plus tard   la fin du premier mois de l'ann e d'enseignement** et ne peuvent  tre modifi es en cours d'ann e. Elles doivent  tre port es   la connaissance des  tudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'  l'issue de la session de rattrapage.

Mode de contr le – Sessions - Information (article 3 des Modalit s de Contr le des Connaissances Universit  Fran ois-Rabelais de Tours)

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments constitutifs (EC), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage.

Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

Les étudiants ont accès à un rattrapage de l'année sous condition d'avoir obtenu une moyenne générale globale pour l'année (moyenne des deux semestres) supérieure ou égale à 8, ainsi que les étudiants se trouvant dans l'un des cas suivants : mention d'une « Absence Justifiée » sur le relevé de notes, validation de l'autre semestre de la même année, réorientation dans l'une des Licences de l'UFR au début du second semestre de chaque année, inscription au « régime spécial d'études (RSE) ». Le jury souverain peut autoriser au cas par cas des étudiants à se présenter aux épreuves de la session de rattrapage même s'ils n'ont pas satisfait aux critères exigés.

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ». Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Anonymat des copies (cf. article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

Capitalisation – Compensation - Report de notes - Validation (cf. article 5 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (modules) qui peuvent rassembler différents éléments constitutifs (EC).

Une unité d'enseignement (module) est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Toutefois, pour les étudiants de Licence venant d'autres Universités françaises poursuivant leurs études dans la même mention (et la même spécialité pour les langues) la commission pédagogique, doit reporter la note du ou des semestres acquis par l'étudiant. La commission, souveraine, est libre de reporter ou non les notes des éléments constitutifs ou éléments constitutifs européens si l'étudiant n'a pas obtenu l'intégralité d'un semestre.

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE (modules) qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.
Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.
L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE (module), entre les différents EC ou EP de l'UE (module) ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE (modules) du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments constitutifs ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE (module) correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Règles de progression (article. 6 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

L'inscription administrative étant annuelle : l'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1^{ère} année (S1 + S2), puis en Licence 2^{ème} année (S3 + S4), et enfin en Licence 3^{ème} année (S5 + S6)

- L'étudiant ayant validé son année d'inscription (soit par validation des deux semestres, soit par compensation entre les deux semestres), est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.

Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions :

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de Licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de Licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de Licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE de L2.
- En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.
La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.
En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Jury (cf. article 7 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Un jury est nommé par année d'études.

Il délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque année. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres. La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Délivrance du diplôme de Licence (cf.. article 8 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La délivrance du diplôme et du grade de Licence est prononcée après délibération du jury.

Le calcul de la validation de la Licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années **et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années.** Le grade de Licence confère 180 crédits (ECTS).

Mentions de réussite (cf.. article 9 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université de Tours)

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de Licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de Licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Publication des résultats, communication des copies (cf. article 10 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université de Tours)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'Environnement Numérique de Travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et, dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

B2. Présentation de la Licence 1^{ère} Année (L1) - Responsable d'année : Racha ZEBIB
B2.1. Maquette de L1 S1

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
1^{er} semestre								
Module 1 (*)	5	8		Langage	46	20		66
EP11	5	2	44	Introduction au langage humain	22			22
EP12	5	3	60	Phonétique	12	10		22
EP13	5	3	60	Typologie 1 : familles de langues	12	10		22
Module 2 (**)	5	8		Linguistique	24	38		62
EP14	5	3	60	Morphologie 1	12	10		22
EP15	5	3	60	Sémantique 1 : le mot	12	10		22
EP16	2	2	36	Langue B		18		18
Module 3	3	8		Au choix Allogène ou exclusif				60
Module 4	3	6		Compétences transversales	0	54		54
EP1	2	2	36	Langue A		18		18
EP2	2	2	36	Français		18		18
EP3	1	2	24	Ressources documentaires et méthodologiques		18		18
Total 1^{er} semestre (S1)		30			70	112		242

(*) **Module 1** : ouvert au partage

(**) **Module 2** : Module 1 comme prérequis

B2.2. Descriptif des enseignements de L1 S1

MODULE 1 : Langage (ouvert au partage)	1 ^{er} semestre (S1)
---	-------------------------------

EP11 Introduction au langage humain

Ce cours est une introduction au concept de langage humain au sens large. Ce concept sera notamment mis en perspective par la comparaison avec d'autres systèmes de communication. Il vise dans un premier temps à définir l'objet langage au travers des langues et de leurs utilisations. On présentera à l'étudiant la langue comme l'objet de la linguistique, au travers, par exemple, de la notion de "signe", de "système", de "grammaticalité", de "fonctions du langage" ou encore de "double articulation du langage". L'introduction de chaque notion amènera l'étudiant à réfléchir et à questionner les définitions et interprétations possibles, et à approfondir les thématiques étudiées par la lecture de textes fondateurs.

Compétences spécifiques : savoir caractériser le langage humain, la langue et la parole. Compétences transversales : apprendre à questionner, appropriation de concepts, ouverture d'esprit

EP12 Phonétique

Ce cours est constitué de deux volets. Le premier est constitué d'une présentation des caractéristiques de l'appareil vocal orientée vers la description de la production des sons. Le second volet forme les étudiants à la transcription phonétique en API, et à la description des phénomènes produits par la coarticulation.

Compétences spécifiques : compréhension des modalités de production des sons et de leur typologie. Transcription phonétique. Connaissances des phénomènes articulatoires et phonétiques. Compétences transversales : Développement de capacité d'analyses et méthodologiques, au travers de divers outils.

EP13 Typologie 1 : familles de langues

Ce cours a pour objectif de présenter aux étudiants les différentes méthodes de classification des langues possibles. Y seront abordés la classification génétique, aréale ou encore typologique, ainsi que les avantages et inconvénients de chacune de ces façons de rapprocher les langues du monde. Des questions liées à ces différentes méthodes, comme celle de la langue-mère seront soumises aux réflexions des étudiants.

Compétences spécifiques : Evaluation des différents critères de comparaison et de rapprochement des langues. Compétences transversales : Organisation, savoir classer, ordonner, comparer, hiérarchiser les données linguistiques.

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme prérequis)	1 ^{er} semestre (S1)
---	-------------------------------

EP14 Morphologie 1

Ce cours introduit les notions de morphème et de morphe ainsi que l'analyse linguistique de la structure des mots. En particulier, seront abordés les processus morphologiques en œuvre dans la formation des mots, les concepts fondamentaux (racine, affixes, dérivation, flexion, etc.) ainsi qu'une brève typologie de systèmes morphologiques dans les langues.

Compétences spécifiques : s'approprier une terminologie ; travailler avec un échantillon de données : classer et généraliser les observations. Compétences transversales : esprit d'observation et de curiosité vers des faits de langue.

EP15 Sémantique 1 : le mot

Ce cours introduit les notions et démarches fondamentales de l'analyse sémantique des mots. Le cours s'appuiera sur certaines distinctions fondamentales, notamment entre sens et référence, signifié et signifiant, dénotation et connotation. Différents modèles de sémantique lexicale seront envisagés (analyse componentielle, sémantique du prototype, théories de la métaphore...). On s'appuiera sur la notion de propriété distinctive pour l'analyse des relations

sémantiques fondamentales et de la polysémie, ainsi que pour l'élaboration de définitions dans les dictionnaires, ce qui conduira à envisager les applications possibles des outils de la sémantique lexicale.

Compétences spécifiques : comprendre les notions fondamentales de la sémantique lexicale ; identifier les relations sémantiques entre les mots ; application de modèles sémantiques à l'objectif de définition du sens des mots.

Compétences transversales : opérer des distinctions ; raisonner en termes de propriétés distinctives ; reconstituer des relations paradigmatiques ; réfléchir aux conditions d'application des modèles théoriques.

EP16 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

MODULE 3 : Au choix allogène ou exclusif	1 ^{er} semestre (S1)
---	-------------------------------

MODULE 4 : Compétences transversales	1 ^{er} semestre (S1)
---	-------------------------------

EP1 Langue A : Anglais

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP2 Français

Ce cours a pour objectif une remise à niveau en grammaire française et un entraînement à l'expression écrite et orale. Il s'agira d'acquérir les connaissances de base en grammaire du français et d'initier à l'étude de style à partir de la description et de l'analyse de faits de langue dans le texte littéraire.

EP3 Ressources documentaires et méthodologiques

Le but de ce cours est double : fournir aux étudiants le plus grand nombre d'informations sur les outils qu'ils peuvent utiliser et les inviter à une réflexion critique sur les différents modes de diffusion de l'information dans le domaine des sciences humaines.

Ce cours aidera l'étudiant à acquérir une véritable autonomie dans son travail, en lui décrivant les différentes méthodologie et sources d'information dont il peut disposer.

B2.3. Modalités de contrôle des connaissances du L1 S1

Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L1 : Semestre S1

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 1	30										
Module 1 Langage (ouvert au partage)	8			5			5		5		5
Introduction au langage humain	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Phonétique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Typologie 1 : familles de langues	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 Linguistique	8			5			5		5		5
Morphologie 1	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Sémantique 1 : le mot	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Langue B	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 3 Au choix allogène ou exclusif	8	SELON MODALITES DE LA FILIERE (Coefficient 3)									
Module 4 Compétences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Français	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Ressources documentaires et méthodologiques	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1

B2.4. Maquette de L1 S2

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
2^{ème} semestre								
Module 1 (*)	5	8		Langage	36	30		66
EP21	5	3	60	Phonologie 1	12	10		22
EP22	5	3	60	Sémantique 2 : énonciation	12	10		22
EP23	5	2	60	Discours 1 : cohésion	12	10		22
Module 2 (**)	5	8		Linguistique	24	38		62
EP24	5	3	60	Langage écrit 1 : écritures et orthographe	12	10		22
EP25	5	3	60	Syntaxe 1	12	10		22
EP26	2	2	36	Langue B		18		18
Module 3	3	8		Au choix Allogène ou exclusif				60
MOBIL	0	0	20	Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	2	4		6
Module 4	3	6		Compétences transversales	0	48		48
EP1	2	2	36	Langue A		18		18
EP2	2	2	36	Français		18		18
EP4	1	2	18	Ressources documentaires et méthodologiques		12		12
Total 2^{ème} semestre (S2)		30			60	114		242
Total année (S1+S2)		60			130	226		484

(*) **Module 1** : ouvert au partage

(**) **Module 2** : Module 1 comme prérequis

B2.5. Descriptif des enseignements de L1 S2

MODULE 1 : Langage (ouvert au partage)	2 ^{ème} semestre (S2)
---	--------------------------------

EP21 Phonologie 1

Ce cours introduit l'étudiant à l'étude des systèmes sonores des langues naturelles. Nous commencerons par aborder la notion de phonème telle qu'elle a été proposée par N. Troubetzkoï. Nous étudierons ensuite les différentes propriétés distributionnelles du phonème (la distribution libre et combinatoire, la neutralisation, la valeur distinctive, etc.) ; nous terminerons par une esquisse de la théorie des traits distinctifs proposée par N. Chomsky et M. Halle.

Compétences spécifiques : rigueur d'analyse, maîtrise et application de concepts abstraits. Compétences transversales : capacité d'abstraction et développement d'esprit d'observation

EP22 Sémantique 2 : énonciation

Après avoir rappelé les questions fondamentales que pose la linguistique de l'énonciation puis la définition de l'énonciation par E. Benveniste, l'énonciation est alors abordée à travers un modèle théorique fonctionnaliste et dynamique du langage et des langues qu'est la théorie des opérations prédicatives et énonciatives (TOPE), élaborée par A. Culioli. Il s'agit de proposer un outil d'analyse robuste qui permet d'interroger les langues naturelles et dans leur diversité et dans leur singularité pour mieux comprendre d'une part, les mécanismes de la construction du sens ; et d'autre part, le fonctionnement des langues en rapport avec le langage. On aborde entre autres : les concepts de repérage, marqueur, opérations, notion et domaine notionnel, le rôle central du sujet énonciateur dans l'activité langagière, l'énoncé et sa constitution, l'énonçable, la situation d'énonciation, la catégorisation, mais aussi stabilité et déformabilité dans les langues.

Compétences spécifiques : Conception de l'énoncé comme espace de construction du sens et formalisation du fonctionnement des unités linguistiques. Compétences transversales : Découverte du fonctionnement de la langue en contexte.

EP23 Discours 1 : cohésion

Le cours introduit aux mécanismes de cohésion discursive opérant à l'écrit et à l'oral : syntaxe de la phrase complexe, macrosyntaxe, mécanismes de co-référence, connecteurs.

Compétences transversales : application des notions théoriques à l'analyse de textes écrits et parlés.

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme prérequis)	2 ^{ème} semestre (S2)
---	--------------------------------

EP24 Langage écrit 1 : écritures et orthographe

Ce cours comprend deux parties. La première partie est consacrée à la définition de l'écriture et à la présentation des différents systèmes d'écriture à travers une approche diachronique. La naissance et l'évolution de l'écriture y sont présentées ainsi que différentes écritures qui ont marqué l'histoire du langage écrit (ex : écritures sumérienne, phénicienne, égyptienne, chinoise, japonaise, grecque et latine). La deuxième partie portera plus spécifiquement sur l'orthographe française. L'orthographe française est d'abord présentée diachroniquement avant de passer à une étude approfondie de l'orthographe actuelle.

Compétences spécifiques : connaissances sur l'histoire de l'écriture et sur les différents types d'écriture ; maîtrise du fonctionnement de l'orthographe française ; maîtrise de l'analyse orthographique du français écrit. Compétences transversales : capacité d'analyse et de décentration.

EP25 Syntaxe 1

Ce cours concerne l'étude de l'organisation des mots en phrases. Seront travaillés les notions d'acceptabilité syntaxique, de catégorie syntaxique, de constituant syntaxique, de structure hiérarchique, de fonction syntaxique et de déplacement syntaxique, à partir de données du français (dans toute sa variété) et du français comparé à d'autres langues.

Comp tences sp cifiques : L'analyse de la phrase, entit  complexe, servira   travailler comment un probl me complexe peut  tre d compos  en  l ments plus simples. *Comp tences transversales* : capacit  d'abstraction et d veloppement d'esprit d'observation

EP26 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L' tudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de d velopper une seconde langue forte.

MODULE 3 : Au choix allog ne ou exclusif

2 me semestre (S2)

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

2 me semestre (S2)

Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

Enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP fera l'objet d'une certification qui sera d livr e ou non au S6. Il sera remis   l' tudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d' tapes seront   valider (participation   des forums des m tiers,   des conf rences m tiers, stages, emplois   d finir avec le responsable de fili re).

MODULE 4 : Comp tences transversales

2 me semestre (S2)

EP1 Langue A : Anglais

D veloppement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compr hension, de r daction, et de communication  crite et orale   partir de documents divers.

EP2 Fran ais

Ce cours a pour objectif une remise   niveau en grammaire fran aise et un entra nement   l'expression  crite et orale. Il s'agira d'acqu rir les connaissances de base en grammaire du fran ais et d'initier   l' tude de style   partir de la description et de l'analyse de faits de langue dans le texte litt raire.

EP4 Ressources documentaires et m thodologiques

Le but de ce cours est double : fournir aux  tudiants le plus grand nombre d'informations sur les outils qu'ils peuvent utiliser et les inviter   une r flexion critique sur les diff rents modes de diffusion de l'information dans le domaine des sciences humaines.

Ce cours aidera l' tudiant   acqu rir une v ritable autonomie dans son travail, en lui d crivant les diff rentes m thodologie et sources d'information dont il peut disposer.

B2.6. Modalités de contrôle des connaissances du L1 S2

Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L1 : Semestre S2

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 2	30										
Module 1 Langage (ouvert au partage)	8			5			5		5		5
Phonologie 1	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Sémantique 2 : énonciation	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Discours 1 : cohésion	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 Linguistique	8			5			5		5		5
Langage écrit 1 : écritures et orthographe	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Syntaxe 1	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Langue B	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 3 Au choix allogène ou exclusif	8	SELON MODALITES DE LA FILIERE (Coefficient 3)									
Module d'Orientation, de Bilan, et d'Insertion en Licence (MOBIL)	0			0			0		0		0
Module 4 Compétences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET		2	E	2	E	2
Français	2	CC		2	ET		2	E	2	E	2
Ressources documentaires et méthodologiques	2	CC		1	ET		1	E	1	E	1

B3. Pr sentation de la Licence 2^{ me} Ann e (L2) - Responsable d'ann e : Sandrine FERRE
B3.1. Maquette de L2 S3

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'�tudiant	El�ments p�dagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Dur�e totale / �tudiant
3^{�me} semestre								
Module 1 (*)	5	8		Langage	38	28		66
EP31	5	3	60	Acoustique	12	10		22
EP32	5	3	60	Linguistique diachronique	14	8		22
EP33	5	2	60	Sociolinguistique	12	10		22
Module 2 (**)	5	8		Linguistique	34	38		72
EP34	5	3	60	Linguistique appliqu�e 1 : langage et cerveau	22			22
EP35	5	3	60	Syntaxe 2	12	10		22
EP36	5	2	60	Langues des signes fran�aise 1		28		28
Module 3	3	8		Au choix Allog�ne ou exclusif				60
MOBIL	0	0		Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	2	2		4
Module 4	3	6		Comp�tences transversales	2	62		64
EP1	2	2	36	Langue A		18		18
EP2	1	1	12	Comp�tences num�riques	2	6		8
EP3	1	2		CERCIP (Comp�tences, Engagement, R�flexion Citoyenne et Pratiques)		20		20
EP4	2	1	36	Langue B		18		18
Total 3^{�me} semestre (S3)		30			76	130		266

(*) **Module 1** : ouvert au partage

(**) **Module 2** : Module 1 comme pr requis

B3.2. Descriptif des enseignements de L2 S3

MODULE 1 : Langage (ouvert au partage)

3^{ème} semestre (S3)

EP31 Acoustique

Initiation à la phonétique acoustique et perceptive. Pour ce qui est de l'acoustique, il s'agira de rendre compte des phénomènes acoustiques au travers de notions classiques comme la fréquence ou la résonance. L'accent sera mis sur la caractérisation de ce qu'est une onde d'un point de vue physique. Ces notions seront mises en pratique par la lecture d'analyses acoustiques (spectrogramme, signal...). Pour ce qui est de la perception, les principes généraux (domaine de la psychophysique) la sous-tendant seront introduits afin de pouvoir par la suite décrire les particularités de celle-ci dans le cas de la parole. La notion de catégorie sera notamment discutée.

Compétences spécifiques : connaissances fondamentales en acoustique et perception de la parole, développement de capacité d'analyses et méthodologiques, au travers la manipulation de logiciel d'acoustique. Compétences transversales : Appropriation de la pratique scientifique et expérimentale.

EP32 Linguistique diachronique

Ce cours se compose de deux parties. Dans la première partie, nous étudierons la naissance de la linguistique historique et le développement de la méthode comparative ainsi que de la théorie de l'arbre généalogique. Nous aborderons, aussi, quelques questions générales de linguistique indo-européenne. Dans la deuxième partie, nous nous concentrerons sur les langues romanes et leur évolution à partir du latin vulgaire. Nous terminerons le cours en examinant les traits saillants du français par rapport à d'autres langues romanes.

Compétences spécifiques : rigueur d'analyse, connaissances préalables de phonétique/phonologie, morphologie et syntaxe. Compétences transversales : repères historiques, esprit d'observation, sens de l'intuition.

EP33 Sociolinguistique

Ce cours, qui situe la sociolinguistique par rapport aux autres disciplines en sciences humaines, permet de découvrir les principales questions qu'elle se pose, les principaux thèmes dont elle traite, au travers de quelques notions clefs telles que : la norme, la communauté linguistique, les représentations, ou bien encore les contacts de langues, etc. Cette découverte s'effectue au travers de l'étude de cas concrets, en rapport si possible avec des questions d'actualité, permettant par ailleurs une première approche de ce qu'est une enquête qualitative. Cet aspect du cours pose des questions de méthodologie, transférable à d'autres domaines, au-delà de la sociolinguistique.

Compétences spécifiques : situer les approches sociolinguistiques, entre elles et vis-à-vis des autres SHS (dimensions historique et théorique) ; développer une connaissance approfondie de notions traditionnellement investies par la sociolinguistique, et par ailleurs diversement mobilisées en SDL ; savoir analyser des textes diversifiés (article de journaux, interviews, etc.) en fonction de leurs aspects proprement sociolinguistiques. Compétences transversales : planifier un travail d'enquête dans le temps ; maîtriser certaines techniques d'enquête ; savoir travailler en collaboration.

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme prérequis)

3^{ème} semestre (S3)

EP34 Linguistique appliquée 1 : langage et cerveau

Ce cours consiste en une approche neurobiologique du langage. Une introduction portant sur l'anatomie et la physiologie du cerveau ainsi que sur les méthodes d'exploration du cerveau est présentée avant de se concentrer sur la neurobiologie du langage (latéralisation hémisphérique, aires cérébrales et réseaux neuronaux impliqués). L'hypothèse de période critique pour l'acquisition du langage est exposée. Le développement normal monolingue et bilingue ainsi que le développement pathologique du langage sont présentés à travers une approche neurolinguistique.

Compétences spécifiques : capacité d'observer le langage sous ses différents aspects (linguistique, psycholinguistique et neurobiologique). Compétences transversales : capacité d'intégration d'informations provenant de différents domaines d'étude.

EP35 Syntaxe 2

Ce cours propose une formalisation de la structure hiérarchique basée sur la différence fondamentale entre arguments et circonstants. Nous verrons comment rendre compte de différents types de déplacements au sein de ce modèle (ex. déplacement-qu, mouvement de la tête et mouvement du sujet). Ceci nous amènera à parler de constructions telles que le passif, et les constructions à montée et à contrôle. Enfin, nous verrons comment ce modèle peut rendre compte de différences dites paramétriques entre les langues (ex. omission du sujet, déplacements, etc.).

Compétences spécifiques : L'étudiant sera ainsi amené à pouvoir développer des analyses et une argumentation syntaxiques. Compétences transversales : capacité d'abstraction, développement d'esprit d'observation, capacité d'établir des liens entre des éléments introduits indépendamment les uns des autres

EP36 Langues des signes française 1

L'objectif de ce cours (LSF 1 et 2) est de proposer à l'étudiant l'apprentissage d'une langue offrant une autre modalité que l'oral. En s'initiant, en deux niveaux de compétences à la langue des signes françaises avec l'objectif d'atteindre le niveau B1 à l'issue des 2 EP, il pourra, en plus de profiter d'une compétence nouvelle, appréhender de façon pratique les propriétés linguistiques des langues à modalité visio-gestuelles.

Compétences spécifiques : production et compréhension en langue des signes françaises. Compétences transversales : Apprentissage via une situation inédite, demandant adaptation à une autre façon de communiquer.

MODULE 3 : Au choix allogène ou exclusif	3 ^{ème} semestre (S3)
---	--------------------------------

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence	3 ^{ème} semestre (S3)
---	--------------------------------

Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

Enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

MODULE 4 : Compétences transversales	3 ^{ème} semestre (S3)
---	--------------------------------

EP1 Langue A : Anglais

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP2 Compétences numériques

En vue de l'obtention du C2i niveau 1, acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication. Cette maîtrise se fera au travers de savoirs spécifiques et instrumentaux, tels que : la recherche, la création, la manipulation et la gestion de l'information ; les dimensions éthique et déontologique ; l'environnement de travail et ces multiples fonctionnalités ; la sauvegarde et l'archivage des données ; la perpétuelle évolution des TIC.

EP3 CERCIP (Compétences, Engagement Etudiant, Réflexion Citoyenne, et Pratiques)

Engagement étudiant, pratique sportive, artistique ou culturelle, préparation à l'insertion professionnelle ou aux dynamiques de mobilité, grands sujets de société ou de réflexion citoyenne.

EP4 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

B3.3. Modalités de contrôle des connaissances du L2 S3

Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L2 : Semestre S3

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 3	30										
Module 1 Langage (ouvert au partage)	8			5			5		5		5
Acoustique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Linguistique diachronique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Sociolinguistique	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 Linguistique	8			5			5		5		5
Linguistique appliquée 1 : langage et cerveau	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Syntaxe 2	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Langues des signes française 1	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 3 Au choix allogène ou exclusif	8	SELON MODALITES DE LA FILIERE (Coefficient 3)									
Module d'Orientation, de Bilan, et d'Insertion en Licence (MOBIL)	0			0			0		0		0
Module 4 Compétences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Compétences numériques	1	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Langue B	1	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
CERCIP	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1

B3.4. Maquette de L2 S4

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
4^{ème} semestre								
Module 1 (*)	5	8		Langage	24	42		66
EP41	5	3	60	Phonologie 2	12	10		22
EP42	5	3	60	Pragmatique		22		22
EP43	5	2	60	Sémantique 3 : la phrase	12	10		22
Module 2 (**)	5	8		Linguistique	46	28		72
EP44	5	3	60	Acquisition 1 : langue maternelle	14	8		22
EP45	5	3	60	Morphologie 2	12	10		22
EP46	5	2	60	Langage écrit 2 : traitement normal et pathologique	12	10		22
EP47	0	0	6	Les métiers des SDL	6			6
Module 3	3	8		Au choix Allogène ou exclusif				60
MOBIL	0	0		Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		0
Module 4	3	6		Compétences transversales	0	43		43
EP1	2	2	36	Langue A		18		18
EP2	1	2	12	Compétences numériques et documentaires		7		7
EP3	2	2	36	Langue B		18		18
Total 4^{ème} semestre (S4)		30			70	113		243
Total année (S3+S4)		60			146	243		509

(*) **Module 1** : ouvert au partage

(**) **Module 2** : Module 1 comme prérequis

B3.5. Descriptif des enseignements de L2 S4

MODULE 1 : Langage (ouvert au partage)	4 ^{ème} semestre (S4)
---	--------------------------------

EP41 Phonologie 2

Les étudiants seront sensibilisés à l'analyse de la forme sonore du langage par le biais de deux aspects : la structure interne des phonèmes et la structure syllabique. Différents modèles théoriques seront présentés pour chacun de ces aspects. L'objectif est de permettre aux étudiants de développer un regard critique sur l'analyse phonologique, et d'acquérir les compétences pour être capable d'analyser une structure phonologique.

Compétences spécifiques : connaissance des structures régissant les systèmes phonologiques, analyse phonologique de phénomènes et de séquences sonores. Compétences transversales : manipulation de concepts, rigueur méthodologique, analyse critique.

EP42 Pragmatique

En nous appuyant sur les travaux d'Austin et de Searle, mais aussi d'auteurs tels que Peirce, Ducrot et Grice, on tente de répondre à des questions telles que : Que faisons-nous quand nous parlons ? Que disons-nous exactement quand nous parlons ? L'enjeu est donc d'explicitier les conditions d'usage du langage en contexte. Différentes notions sont ainsi abordées, notamment les notions de fonction du langage, de performatif, de force illocutoire, ou encore d'implicite. Il s'agit alors de développer une approche des actes de langage qui tiennent compte du contexte de production des énoncés, des formes de raisonnement mises en œuvre, et des principes discursifs qui sous-tendent toute activité de langage.

Compétences spécifiques : compréhension de la dimension pragmatique du langage ; prise en compte du contexte dans l'interprétation ; savoir décrire et analyser les conditions concrètes de production des énoncés ; réflexivité sur les pratiques langagières. Compétences transversales : capacité d'analyse des situations ; maîtrise de concepts abstraits issus de la langue courante ; capacité à expliciter et à analyser des présupposés ; développement de l'esprit critique dans l'interprétation des situations, des énoncés et des textes.

EP43 Sémantique 3 : la phrase

Ce cours aborde la question de la construction du sens au niveau de la phrase. On s'appuiera sur les notions de sens, de représentation, de vérité et de valeur référentielle, pour aborder différents modèles sémantiques permettant d'appréhender l'articulation entre le sens lexical et le sens grammatical à l'échelle de la phrase. On abordera notamment les questions de quantification et de détermination nominale et verbale, la sémantique verbale (temps, aspect, modalité), et l'interaction de l'interprétation sémantique avec la structure grammaticale. On engagera ainsi la réflexion sur l'interprétation des catégories grammaticales, des rôles sémantiques, et des structures récurrentes dans les phrases, afin d'établir les paramètres qui organisent la construction du sens.

Compétences spécifiques : identifier et articuler différents niveaux d'interprétation impliqués dans la construction du sens ; analyser les paramètres contribuant à déterminer le sens des phrases ; modéliser les relations entre le sens et la grammaire. Compétences transversales : capacité à opérer une synthèse entre différents niveaux d'analyse ; repérer des facteurs de variation dans les phénomènes étudiés ; maîtriser et savoir appliquer des modèles formels.

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme prérequis)	4 ^{ème} semestre (S4)
---	--------------------------------

EP44 Acquisition 1 : langue maternelle

Les faits principaux de l'acquisition « typique » de la langue maternelle chez l'enfant seront présentés dans divers domaines langagiers, dont le vocabulaire, la phonologie et la syntaxe. Il sera notamment question des propriétés des productions enfantines, des stades de développement, et de l'influence de l'exposition langagière sur l'apprentissage. Divers courants théoriques proposant d'expliquer le développement langagier seront également présentés et discutés.

Compétences Spécifiques : A travers ce cours, l'étudiant apprendra comment poser des questions de recherche, comment les explorer et comment interpréter les données langagières recueillies. Compétences transversales : Il sera également amené à développer son esprit critique et ses capacités argumentatives.

EP45 Morphologie 2

Ce cours approfondit les notions de morphologie introduites dans l'EP14 morphologie. En particulier, nous étudierons les théories morphologiques contemporaines en nous appuyant sur des études de cas tirées de différentes langues du monde. Enfin, nous aborderons quelques aspects de morpho-phonologie, morpho-syntaxe ainsi que morpho-sémantique.

Compétences spécifiques : travailler avec un échantillon de données, savoir observer des alternances linguistiques, capacité d'analyse. Compétences transversales : esprit d'observation et de curiosité vers des faits de langue.

EP46 Langage écrit 2 : traitement normal et pathologique

Ce cours consiste en une approche psycholinguistique du langage écrit. Des modèles psycholinguistiques de l'acquisition de la lecture et de l'écriture sont présentés. La lecture est traitée dans ses différents aspects et les spécificités de l'acte d'écriture y sont présentées (aspects linguistiques, pragmatiques, moteurs, etc.). Les liens entre langage écrit et habiletés linguistiques, épi linguistiques et métalinguistiques sont développées, ainsi que les contraintes cognitives, socio-culturelles et éducatives à l'acquisition du langage écrit. Les troubles du langage écrit et les méthodes d'évaluation de ses différentes composantes sont enfin abordés.

Compétences spécifiques : maîtrise des mécanismes impliqués dans le traitement de l'écrit ; analyse du langage écrit ; connaissance de la sémiologie des troubles de l'écrit. Compétences transversales : capacité d'analyse et de jugement.

EP47 Les métiers des SDL

Ce cours a pour objectif d'aider l'étudiant à construire et affiner son projet professionnel. Deux conférenciers invités issus de deux univers professionnels différents (privé ou public) viendront présenter leur métier lié aux Sciences du Langage, ses atouts, ses exigences et ses implications. Ces conférences auront l'avantage de donner aux étudiants une vision réaliste et concrète de l'univers professionnel, mais aussi des ouvertures nouvelles quant à leur formation.

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

4^{ème} semestre (S4)

Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

Enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

MODULE 4 : Compétences transversales

4^{ème} semestre (S4)

EP1 Langue A : Anglais

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP2 Compétences numériques et documentaires

En vue de l'obtention du C2i niveau 1, acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication. Cette maîtrise se fera au travers de savoirs spécifiques et instrumentaux, tels que : la recherche, la création, la manipulation et la gestion de l'information ; les dimensions éthique et déontologique ; l'environnement de travail et ces multiples fonctionnalités ; la sauvegarde et l'archivage des données ; la perpétuelle évolution des TIC.

L'évaluation de l'information, des réseaux sociaux, et de l'identité numérique sera abordée.

EP3 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

B3.6. Modalités de contrôle des connaissances du L2 S4

Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L2 : Semestre S4

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 4	30										
Module 1 Langage (ouvert au partage)	8			5			5		5		5
Phonologie 2	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Pragmatique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Sémantique 3 : la phrase	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 Linguistique	8			5			5		5		5
Acquisition 1 : langue maternelle	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Morphologie 2	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Langage écrit 2 : traitement normal et pathologique	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Les métiers des SDL	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
Module 3 Au choix allogène ou exclusif	8	SELON MODALITES DE LA FILIERE (Coefficient 3)									
Module d'Orientation, de Bilan, et d'Insertion en Licence (MOBIL)	0			0	SU		0		0		0
Module 4 Compétences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Compétences numériques et documentaires	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Langue B	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2

B4. Présentation de la Licence 3^{ème} Année (L3) - Responsable d'année : Nicola LAMPITELLI
B4.1. Maquette de L3 S5

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
5^{ème} semestre								
Module 1 (*)	5	8		Langage	32	34		66
EP51	5	3	60	Phonologie 3	12	10		22
EP52	5	3	60	Histoire de la linguistique	12	10		22
EP53	5	2	60	Enquêtes de terrain	8	14		22
Module 2 (**)	5	8		Linguistique	40	26		66
EP54	5	3	60	Linguistique appliquée 2 : pathologies du langage (EN ANGLAIS)	14	8		22
EP55	5	3	60	Linguistique autre langue A	12	10		22
EP56	5	2	60	Acquisition 2 : bilinguisme	14	8		22
Module 3 (***)	3	8		Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage (ou module allogène au choix)	22	46		68
EP57	5	3	60	Statistiques pour l'analyse linguistique		22		22
EP58	5	3	60	Typologie 2 : modalités langagières	22			22
EP59	5	2	60	Outils linguistiques 1		24		24
MOBIL	0	0		Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	2	4		6
Module 4	3	6		Compétences transversales	0	43		43
EP1	2	2	36	Langue A		18		18
EP2	2	2	36	Langue B		18		18
EP3	1	2	12	Compétences numériques et documentaires		7		7
Total 5^{ème} semestre (S5)		30			96	153		249

(*) **Module 1** : ouvert au partage

(**) **Module 2** : Module 1 comme prérequis

(***) **Module 3** : Module 1 et Module 2 comme prérequis

B4.2. Descriptif des enseignements de L3 S5

MODULE 1 : Langage (ouvert au partage)

5^{ me} semestre (S5)

EP51 Phonologie 3

Ce cours approfondit les notions de phonologie d j abord es dans les EP phonologie 1 & 2. Plus particuli rement, il confrontera ces notions   diff rents mod les th oriques. Il abordera  galement une question centrale de la phonologie : l'abstraction, en ce qu'elle peut  tre appr hend e diff remment selon le mod le. Ce cours permettra aux  tudiants de d velopper une r flexion en profondeur sur le degr  de g n ralisation d'un mod le phonologique, et de fa on plus transversale d'acqu rir et de d velopper un esprit critique d'analyse.

Comp tences sp cifiques : Maîtrise et application des concepts phonologiques. Comp tences transversales : capacit  d'abstraction ; Interpr ter des donn es ; Exercer son jugement critique.

EP52 Histoire de la linguistique

Ce cours abordera tout d'abord l' tude de l' mergence des conceptions m talinguistiques notamment par le biais de l' laboration d'une diversit  de m talangages en orient et en occident. Cette introduction permettra de mettre en  vidence l' volution vers une pens e linguistique notamment au travers de l'h ritage de la pens e gr co-latine jusqu'au d veloppement de la grammaire occidentale o  cette r flexion linguistique reste intimement li e au domaine de la philosophie du langage. Enfin sera abord e la naissance du courant comparatiste et de ses apports.

Comp tences sp cifiques : connaissances de l' volution des savoirs linguistiques dans trois grandes traditions culturelles diff rentes. Comp tences transversales : mettre en perspective ses connaissances ; retrouver le fil conducteur   travers des contextes et des terminologies vari es ; int gration du facteur temps.

EP53 Enqu tes de terrain

Ce cours introduit l' tudiant aux diff rents techniques de terrain, quelles qu'elles soient : r daction de questionnaires,  tablissement de corpus enregistr s, travail d' licitation avec des locuteurs natifs, travail avec des apprenants b b s et/ou enfants (L1 et/ou L2), enqu tes aupr s de locuteurs d'une communaut  linguistique donn e, etc. Le cours vise  galement, en fonction de l'enseignant responsable,   mettre les  tudiants dans une situation r elle de r colte de donn es.

Comp tences sp cifiques : capacit  d'analyse, savoir structurer des donn es linguistiques. Comp tences transversales : capacit  de travail en groupe, esprit critique et d'observation.

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme pr requis)

5^{ me} semestre (S5)

EP54 Linguistique appliqu e 2 : pathologies du langage (*en anglais*)

Ce cours propose un panorama des pathologies du langage, d veloppementales (sensorielles et neurologiques) et acquises (aigues et progressives). Diff rentes pathologies affectant le langage seront pr sent es du point de vue clinique (classification, diagnostic,  tiologie,  pid miologie) et du point de vue de leur s miologie linguistique, avec une application de l'analyse linguistique   des faits de langue relevant de la pathologie.

Comp tences sp cifiques : L' tudiant sera ainsi sensibilis  aux contextes de pathologie affectant le langage et aux difficult s linguistiques sp cifiques qui en r sultent pour ces individus. Comp tences transversales : capacit    confronter et int grer des donn es de nature diff rente.

EP55 Linguistique autre langue A

Ce cours propose une introduction   la pratique de l'analyse linguistique d'une langue sp cifique (ou d'une famille de langues) qui sera diff rente de celle de l'EP 66 au S6. Le but est d'ouvrir l' tudiant   d'autres syst mes linguistiques pour lui permettre d' largir ses connaissances, mais aussi le pr parer   une sp cialisation  ventuelle dans l'analyse de langues particuli res.

Compétences spécifiques : esprit de curiosité vers des faits de langue, capacité à observer des données et pouvoir les analyser. Compétences transversales : de solides bases de linguistique générale et maîtrise parfaite des notions de base des différents domaines des sciences du langage.

EP56 Acquisition 2 : bilinguisme

Ce cours porte sur la caractérisation de la compétence linguistique des apprenants d'une langue seconde, depuis l'état initial jusqu'au stade final. Seront explorés en particulier le rôle de la grammaire universelle et de la langue maternelle, ainsi que de différents facteurs qui interviennent dans le processus d'acquisition, par exemple l'âge de début d'acquisition et la durée d'exposition.

Compétences spécifiques : Durant ce cours, l'étudiant apprendra à manipuler diverses méthodes de recueil de données d'apprentissage et à analyser ces données. Compétences transversales : Ceci lui permettra d'apprendre à répondre à une question de recherche particulière. Il sera ainsi amené à développer ses capacités d'analyse et son esprit critique.

MODULE 3 : Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage	5 ^{ème} semestre (S5)
---	--------------------------------

(Module 3 - Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage : Module 1 et Module 2 comme prérequis)

EP57 Statistiques pour l'analyse linguistique

En partant d'exemples issus du domaine des sciences du langage, des notions statistiques essentielles seront abordées. Il s'agira pour l'étudiant d'apprendre à utiliser des outils statistiques simples et adaptées aux données linguistiques et à analyser et interpréter des données statistiques. Pour cela seront abordés, par exemple, les concepts d'échantillon, de modalité, d'indice de position, d'indice de dispersion et de distribution. Sera également présentée une typologie des principaux tests statistiques.

Compétences spécifiques : connaître et savoir appliquer les concepts fondamentaux de la statistique (ex. moyenne, variance, distribution normale) aux données langagières. Compétences transversales : exploration et interprétation de données.

EP58 Typologie 2 : modalités langagières

Le cours introduit aux mécanismes généraux présidant à l'expression de la faculté de langage et se focalise sur les différences (et l'équivalence fonctionnelle) existant entre expression oral, écrite et signée.

Compétences spécifiques : comprendre comment se décline la faculté de langage en différentes modalités. Compétences transversales : raisonnement abstrait, capacité à s'orienter dans un débat théorique.

EP59 Outils linguistiques 1

Il s'agit dans ce cours de former l'étudiant aux techniques de recueil de données tant orales qu'écrites, et à leur analyse par le biais et l'utilisation croisée de différents outils (modèle théorique, traitement automatique...) mais aussi de lui donner une première approche de la recherche en linguistique en confrontant l'étudiant à un questionnement sur un phénomène analysable de façon contrastive. Les conséquences des choix méthodologiques, au regard des différents domaines de la linguistique seront par ailleurs examinés.

Compétences spécifiques : utilisation d'outils d'analyse linguistique, analyse et questionnement sur des données langagières, implications de la linguistique de terrain. Compétences transversales : méthodologie de l'analyse en situation, appropriation de méthodes et d'outils d'analyse.

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence	5 ^{ème} semestre (S5)
---	--------------------------------

Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

Enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

MODULE 4 : Compétences transversales5^{ème} semestre (S5)**EP1 Langue A : Anglais**

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP2 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

EP3 Compétences numériques et documentaires

En vue de l'obtention du C2i niveau 1, acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication. Cette maîtrise se fera au travers de savoirs spécifiques et instrumentaux, tels que : la recherche, la création, la manipulation et la gestion de l'information ; les dimensions éthique et déontologique ; l'environnement de travail et ces multiples fonctionnalités ; la sauvegarde et l'archivage des données ; la perpétuelle évolution des TIC.

Perfectionnement des compétences informationnelles (droit d'auteur, citation des sources, plagiat, recherche d'articles, veille documentaire).

B4.3. Modalités de contrôle des connaissances du L3 S5
Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L3 : Semestre S5
Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 5	30										
Module 1 Langage (ouvert au partage)	8			5			5				5
Phonologie 3	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Histoire de la linguistique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Enquêtes de terrain	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 : Linguistique	8			5			5		5		5
Linguistique appliquée 2 : pathologies du langage	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Linguistique autre langue A	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Acquisition 2 : bilinguisme	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 3 (Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage)	8			3			3		3		3
Statistiques pour l'analyse linguistique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Typologie 2 : modalités langagières	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Outils linguistiques 1	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module d'Orientation, de Bilan, et d'Insertion en Licence (MOBIL)	0			0	SU		0		0		0
Module 4 : Compétences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Langue B	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Compétences numériques et documentaires	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1

B4.4. Maquette de L3 S6

MODULES	COEF	ECTS	Estimation charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
6^{ème} semestre								
Module 1 (*)	5	8		Langage	36	30		66
EP61	5	3	60	Typologie 3 : diversité	12	10		22
EP62	5	3	60	Discours 2 : cohérence	12	10		22
EP63	5	2	60	Français parlé	12	10		22
Module 2 (**)	5	8		Linguistique	32	34		66
EP64	5	3	60	Syntaxe 3	12	10		22
EP65	5	3	60	Lecture critique d'articles scientifiques (EN ANGLAIS)	8	14		22
EP66	5	2	60	Linguistique autre langue B	12	10		22
Module 3 (***)	3	8		Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage (ou module allogène au choix)	0	58		58
EP67	5	4	40	Langues des signes française 2		30		30
EP68	5	4	60	Outils linguistiques 2		22		22
EP69	0	0	6	Les métiers des SDL		6		6
MOBIL	0	0		Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		0
Module 4	3	6		Compétences transversales	0	56		56
EP1	2	2	36	Langue A		18		18
EP2	2	2	36	Langue B		18		18
EP3	1	2		CERCIP (Compétences, Engagement, Réflexion Citoyenne et Pratiques)		20		20
Total 6^{ème} semestre (S6)		30			68	178		246
Total année (S5+S6)		60			164	331		495

(*) **Module 1** : ouvert au partage

(**) **Module 2** : Module 1 comme prérequis

(***) **Module 3** : Module 1 et Module 2 comme prérequis

B4.5. Descriptif des enseignements de L3 S6

MODULE 1 : Langage (ouvert au partage)

6^{ème} semestre (S6)

EP61 Typologie 3 : diversité

Ce cours se place dans une perspective inter-langues évoquant notamment l'enseignement du français aux étrangers et la traduction. Il se veut en même temps une introduction à la linguistique contrastive et aux questions de typologie. On aborde la diversité à travers les différentes structures (phonologique, morphologique, syntaxique) des langues, propose un cadre méthodologique et des concepts opératoires qui permettent d'appréhender des faits de langues pris dans des langues non indo-européennes. On aborde l'unité à travers le concept d'invariants langagiers. On apprend à réaliser une enquête sur des phénomènes morphosyntaxiques précis (p.ex. la réduplication, la négation, le passif, le genre, le verbe, la détermination et la focalisation) dans des langues différentes, à partir d'un corpus spécifique élaboré en français, puis amorce une analyse des phénomènes en question. On mène enfin, une discussion sur quelques positions théoriques relatives à la question de l'unité et diversité des langues naturelles, plus particulièrement celles de Meillet, Greenberg, Chomsky, Culicoli, Sapir-Whorf.

Compétences transversales : Ouverture vers les systèmes linguistiques et culturels non indo-européens. Compétences spécifiques : Comparaison de fonctionnements linguistiques des unités prises dans des langues différentes

EP62 Discours 2 : cohérence

Le cours d'analyse du discours 2 permettra aux étudiants de connaître, identifier et modéliser les mécanismes assurant la cohérence discursive : la sémantique dynamique, les relations rhétoriques, les connecteurs, la pertinence discursive.

EP63 Français parlé

Partant des préjugés habituellement attribués au français parlé, on montrera qu'il constitue un objet d'étude scientifique à part entière -avec ses spécificités phonétiques, morphologiques et syntaxiques- susceptible d'enrichir la connaissance de la langue. On s'interrogera sur la nécessité ou non de mettre en place des outils spécifiques, différents de ceux utilisés pour la description de l'écrit, à son analyse.

Compétences spécifiques : maîtrise du système du français de référence, savoir décrire à partir de celui-ci les différentes variantes du français parlé. Compétences transversales : appréhension de la diversité des données, jugement critique, manipulation de méthodologies variées

MODULE 2 : Linguistique (module 1 comme prérequis)

6^{ème} semestre (S6)

EP64 Syntaxe 3

Ce cours propose un approfondissement de la description et de l'explication syntaxiques, basé sur des domaines d'analyse syntaxique particulier (ex. le cas, le liage, le déplacement cyclique successif et les restrictions sur les règles de déplacement) ainsi qu'un travail sur la variation syntaxique inter-langue (qui sera concentré sur les langues vivantes étudiées en Sciences du langage à Tours, y compris les langues des signes) et un aperçu sur l'étude de la syntaxe atypique (les grammaires des personnes souffrant d'aphasie et les grammaires enfantines). A travers ce cours, les étudiants renforceront leurs méthodes d'analyse syntaxique et leurs capacités de raisonnement scientifique tout en apprenant à appliquer leurs connaissances linguistiques à des domaines d'études connexes.

Compétences spécifiques : Maîtrise et application des concepts syntaxiques. Compétences transversales : capacité d'abstraction et de résolution de problèmes

EP65 Lecture critique d'articles scientifiques (en anglais)

Ce cours propose d'expliquer ce qu'est un article scientifique et ce qu'il devrait contenir, afin d'en faciliter la lecture et d'en évaluer la qualité. Dans un premier temps, il s'agira de déterminer quels sont les différents types d'articles scientifiques et comment se déroule le processus de publication. Nous aborderons ensuite le contenu d'un article scientifique : son organisation (les différentes parties qui le composent ainsi que l'organisation des paragraphes qui le

constituent), les bases empiriques sur lesquelles il repose, le décryptage des tableaux, des graphiques et des analyses statistiques, et la bibliographie.

Compétences spécifiques : A la fin du cours, l'étudiant sera capable d'effectuer une analyse globale des articles scientifiques qu'il sera amené à lire et de se faire sa propre opinion sur leur contribution. Compétences transversales : sens critique, esprit analytique, compréhension de raisonnements abstraits

EP66 Linguistique autre langue B

Ce cours propose une introduction à la pratique de l'analyse linguistique d'une langue spécifique (ou d'une famille de langues) qui sera différente de celle de l'EP55 au S5. Le but est d'ouvrir l'étudiant à d'autres systèmes linguistiques pour lui permettre d'élargir ses connaissances, mais aussi le préparer à une spécialisation éventuelle dans l'analyse de langues particulières.

Compétences spécifiques : esprit de curiosité vers des faits de langue, capacité à observer des données et pouvoir les analyser. Compétences transversales : de solides bases de linguistique générale et maîtrise parfaite des notions de base des différents domaines des sciences du langage.

MODULE 3 : Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage

6^{ème} semestre (S6)

(Module 3 - Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage : Module 1 et Module 2 comme prérequis)

EP67 Langues des signes française 2

L'objectif de ce cours (LSF 1 et 2) est de proposer à l'étudiant l'apprentissage d'une langue offrant une autre modalité que l'oral. En s'initiant, en deux niveaux de compétences à la langue des signes françaises avec l'objectif d'atteindre le niveau B1 à l'issue des 2 EP, il pourra, en plus de profiter d'une compétence nouvelle, appréhender de façon pratique les propriétés linguistiques des langues à modalité visio-gestuelles.

Compétences spécifiques : production et compréhension en langue des signes françaises. Compétences transversales : Apprentissage via une situation inédite, demandant adaptation à une autre façon de communiquer.

EP68 Outils linguistiques 2

Il s'agit dans ce cours de former l'étudiant aux techniques de recueil de données tant orales qu'écrites, et à leur analyse par le biais et l'utilisation croisée de différents outils (modèle théorique, traitement automatique...) mais aussi de lui donner une première approche de la recherche en linguistique en confrontant l'étudiant à un questionnement sur un phénomène analysable de façon contrastive. Les conséquences des choix méthodologiques, au regard des différents domaines de la linguistique seront par ailleurs examinés.

Compétences spécifiques : utilisation d'outils d'analyse linguistique, analyse et questionnement sur des données langagières, implications de la linguistique de terrain. Compétences transversales : méthodologie de l'analyse en situation, appropriation de méthodes et d'outils d'analyse.

EP69 Les métiers des SDL

Ce cours a pour objectif d'aider l'étudiant à construire et affiner son projet professionnel. Deux conférenciers invités issus de deux univers professionnels différents (privé ou public) viendront présenter leur métier lié aux Sciences du Langage, ses atouts, ses exigences et ses implications. Ces conférences auront l'avantage de donner aux étudiants une vision réaliste et concrète de l'univers professionnel, mais aussi des ouvertures nouvelles quant à leur formation.

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

6^{ème} semestre (S6)

Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

Enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

EP1 Langue A : Anglais

D veloppement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compr hension, de r daction, et de communication  crite et orale   partir de documents divers.

EP2 Langue B

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin, grec ancien ou portugais. L' tudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de d velopper une seconde langue forte.

EP3 CERCIP (Comp tences, Engagement Etudiant, R flexion Citoyenne, et Pratiques)

Engagement  tudiant, pratique sportive, artistique ou culturelle, pr paration   l'insertion professionnelle ou aux dynamiques de mobilit , grands sujets de soci t  ou de r flexion citoyenne.

B4.6. Modalit s de contr le des connaissances du L3 S6
Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Ann e L3 : Semestre S6
Type de contr le : CC (contr le continu) ; ET (examen terminal)

Type d' preuve : E ( crit) ; O (oral) ; QP (quitus de pr sence)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contr�le	Type d'�preuve	Coefficient	Type contr�le	Type d'�preuve	Coefficient	Type d'�preuve	Coefficient	Type d'�preuve	Coefficient
Semestre 6	30										
Module 1 Langage (ouvert au partage)	8			5			5		5		5
Typologie 3 : diversit�	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Discours 2 : coh�rence	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Fran�ais parl�	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 2 : Linguistique	8			5			5		5		5
Syntaxe 3	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Lecture critique d'article scientifique	3	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Linguistique autre langue B	2	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 3 (Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage)	8			3			3		3		3
Langues des signes fran�aise 2	4	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Outils linguistiques 2	4	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
Les m�tiers des SDL	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
Module d'Orientation, de Bilan, et d'Insertion en Licence (MOBIL)	0			0	SU		0		0		0
Module 4 : Comp�tences transversales	6			3			3		3		3
Langue A	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
Langue B	2	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
CERCIP	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 3 au 7 septembre 2018
Inscriptions pédagogiques	Du 3 au 5 septembre 2018
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 17 septembre 2018
Pause pédagogique	Du 29 octobre au 4 novembre 2018
Journée Insertion Professionnelle	Jeudi 15 novembre 2018
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019
Examens du 1 ^{er} semestre	<i>Du 17 Décembre au 21 Décembre 2018 inclus pour les L3 LEA</i> Du 7 janvier 2019 au 18 janvier 2019 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 21 janvier 2019
Pause pédagogique	Du 18 au 22 février 2019
Vacances de printemps	Du 8 au 21 avril 2019
Examens du 2 nd semestre	Du 13 au 24 mai 2019 inclus
Rattrapages	Du 17 au 28 juin 2019 inclus